



PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ

COALITION CONGOLAISE

Brazzaville – Pointe-Noire, le 04 Août 2015

Communiqué de presse

A l'approche d'une deuxième validation de la République du Congo au sein de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), et au regard de l'immobilisme du processus depuis le début de l'année 2015, *Publiez ce que vous payez - Congo* a adressé une correspondance au Ministre d'Etat de l'Economie, des Finances, du Portefeuille Public et de l'Intégration, le 20 juillet 2015, pour lui faire part de ses vives inquiétudes.

La coalition congolaise *Publiez ce que vous payez* a tout d'abord exprimé ses regrets face à l'absence de dissémination du rapport ITIE portant sur l'exercice 2013, et publié en décembre 2014. Alors que la vulgarisation des informations contenues dans ces rapports auprès des populations est la raison d'être du processus, *Publiez ce que vous payez - Congo* a été la seule partie prenante à l'initiative à s'impliquer dans l'organisation d'activités de sensibilisation et de dissémination.

Publiez ce que vous payez - Congo a également déploré le manque d'avancées dans plusieurs autres dossiers : l'absence de mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports ITIE, le report constant du vote de la Loi de Transparence et de Responsabilité fiscale, l'absence d'explications concernant la gestion de la SNPC et de sa filiale, la CORAF.

La coalition a en outre fait remarquer que la lenteur du processus ITIE faisait désormais douter de la publication du rapport portant sur l'exercice 2014 avant la fin de l'année 2015. Depuis 2008, la République du Congo publie pourtant des rapports annuels et réguliers, ce qui lui a valu, entre autres, d'atteindre le statut de pays « conforme » en 2013. En premier lieu, **l'interruption de la publication de ces rapports priverait la société civile et les citoyens de précieuses informations concernant la gestion des ressources principales du pays.** Dans un contexte économique difficile, lié à la chute du cours du pétrole, la transparence concernant la gestion pétrolière et minière est pourtant vitale, en tant que matière stratégique. **D'autre part, l'absence de rapport en 2015 lancerait un signal extrêmement négatif à la communauté internationale, pour qui l'engagement dans l'ITIE est une garantie de transparence et de progrès vers une meilleure gouvernance.**

Publiez ce que vous payez - Congo a appelé donc Son Excellence, Monsieur le Ministre des Finances, à renouveler son engagement dans l'ITIE afin de faire de la transparence et de la responsabilité des principes de gouvernance, et de l'ITIE, un réel outil de lutte contre la pauvreté.

Au regard de ces préoccupations, *Publiez ce que vous payez - Congo* recommande :

- La relance du processus ITIE (réunions, plan d'action, activités de sensibilisation),
- La reprise des travaux concernant la réconciliation des données de l'exercice 2014, et l'engagement du Ministre des Finances pour la publication d'un rapport avant la fin de l'année 2015,
- La mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports ITIE,
- Des explications officielles concernant la gestion de la SNPC et de la CORAF (affaire Philia-CORAF).

Contacts presse

Christian Mounzeo - 05 595 52 46

Brice Mackosso - 05 557 90 81

Bureau sis au Centre-Polio Matendé, Pointe-Noire, République du Congo

Email. : pwypcongo@yahoo.fr

Tél. : (00242) 05 557 90 81 / 05 595 52 46